

gines, des acteurs, des implications et des échelles divers et entremêlés. Certains de ces défis, dits « pernicieux », interviennent à la croisée des champs disciplinaires et nécessitent de recourir à une large diversité d'expertises relevant davantage du champ des sciences sociales (sciences politiques, management, sociologie, etc.) que des sciences et techniques (Delalieu et *al.*, 2025 ; Head et Alford, 2015). Cette inscription scientifique trouve écho dans les pratiques d'innovation sociale portées principalement par l'écosystème d'acteurs de l'ESS (Laville, 2014 ; Richez-Battesti et *al.*, 2012 ; Douchet, 2019). Sur le plan opérationnel et méthodologique, cette approche de l'innovation sociale s'appuie sur des pratiques identifiées comme relevant d'activités de R&D sociale, dont l'observation et l'étude ont fait l'objet d'un effort d'analyse (Palluault & *al.*, 2021 ; Omer & Ferru, 2023 ; Omer, 2024). En renvoyant à une mise en problématisation autour d'enjeux complexes, une proposition conceptuelle, une organisation de la contribution entre diverses parties prenantes, une focalisation sur l'expérimentation, une attention à l'analyse tant du processus que de ses effets, elle traduit des similitudes avec le processus d'élaboration d'un dispositif stratégique (Aggeri, 2014).

## 1.2. Les démarches de transformation sociale et les activités de R&D sociale

La R&D sociale est une notion récente, dont la définition a évolué depuis une démarche de plaidoyer des entreprises sociales à la fin des années 2000 jusqu'à la caractérisation d'activités spécifiques portées à l'occasion de démarches orientées vers la résolution d'enjeux sociaux et sociétaux (Omer, 2024). Elle désigne les démarches qui ont pour ob-

jet des problématiques de société et mobilisant une approche scientifique visant la création de connaissances nouvelles à partir d'une démarche d'expérimentation en « laboratoire ouvert », qui associent une diversité et pluralité d'acteurs à travers la modélisation et la mise au point d'une combinaison d'innovations organisationnelle, juridique, économique, politique (voir les travaux du Labcom DESTINS notamment Palluault & *al.*, 2021 ; Omer, 2024 ; Omer & Ferru, 2023). Du fait de sa finalité sociale et non principalement marchande, elle échappe aux référentiels des acteurs de l'écosystème d'innovation qui peinent à l'accompagner et à la soutenir. Aussi très souvent, la rencontre entre les acteurs de l'écosystème ESS porteurs d'innovation sociale et les acteurs de l'écosystème de soutien à l'innovation échoue.

Si les démarches documentées dans la thèse de Jade Omer (Omer, 2024) témoignent de la faible connexion entre l'écosystème d'acteurs de l'ESS et les acteurs du soutien à l'innovation, il peut apparaître pourtant très paradoxal puisque l'écosystème d'innovation est justement structuré autour du soutien aux démarches de R&D. Dans quelle mesure les démarches de transformation sociale participent-elles effectivement d'activités et de processus qu'on pourrait qualifier de recherche et développement ?

Selon le Manuel de Frascati (édition 2015), la recherche et le développement englobe « *les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances – y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société – et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles . Elle englobe la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental. Pour être considérée*

comme relevant de la R&D, une activité doit remplir cinq critères de base. Elle doit comporter un élément de nouveauté, de créativité, d'incertitude, et être systématique, transférable et/ou reproductible. » Or, cette définition ne conteste pas l'éligibilité a priori de démarches appliquées au champ des innovations sociales. En effet, si celles-ci se caractérisent par une focalisation sur une contribution sociétale, un processus coopératif ouvert et une démarche de transformation de la société, qui les différencient d'autres démarches de R&D à dimension plus strictement marchande, industrielle et technologique, elles peuvent tout à fait justifier de leur dimension scientifique (problématisation, enrichissement d'un état de l'art, appui sur un concept, mise en place d'un protocole...) et du caractère appliqué à partir d'expérimentations (mise en place de prototype ou de pilotes...).

D'ailleurs, les travaux sur l'échelle Societal Readiness Level Ellyx-Université de Poitiers-CNRS (Palluault & Omer, 2024) et la transposition du cycle de vie d'une innovation sociale (RQIS, 2023) aux démarches de transformation sociale (Ellyx, 2025) permettent de renforcer cette cohérence. Ainsi, les démarches de transformation sociale peuvent-elles être schématisées de la manière suivante selon quatre grandes étapes de maturation :

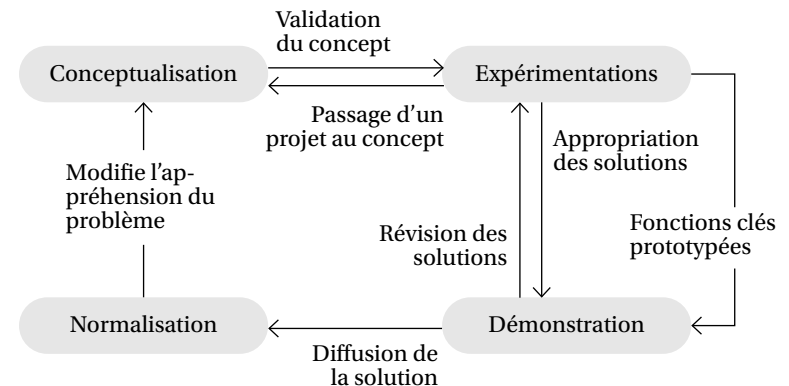
- *une phase de conceptualisation*, qui intègre un ensemble d'activités lors desquelles la problématisation se formalise, les solutions sont identifiées, discutées à partir de rencontres, de concertations ou sur la base d'initiatives inspirantes. Cette phase aboutit à la formulation du ou des concepts par lesquels un ensemble de solutions cohérentes peut-être pensé ;

- *la phase d'expérimentation*, qui associe une diversité d'activités expérimentales soit structurées, soit plus informelles intervenant sous la forme de « bricolages », de « hacking », d'essais-erreurs permettant de modéliser, de prototyper, de tester les fonctions clés en conditions réelles. Cette phase intègre des boucles de rétroaction qui permettent d'ajuster, de consolider les résultats par rapport au modèle initial ;

- *la phase de démonstration*, traduit quant à elle les étapes amenant à mettre en « système » les solutions expérimentées dans un modèle cohérent. Cette étape constitue un degré d'appropriation par les parties prenantes concernées ;

- *la phase de normalisation*, qui renvoie à l'institutionnalisation par la reconnaissance dans la loi ou dans les règles des organisations, la diffusion dans les pratiques et les normes sociales.

**Figure 2. Cycle d'une démarche de transformation sociale**



Source : Interlignes #3, Ellyx, 2025.

La R&D sociale participe à la conscientisation du processus d'évolution de la démarche de transformation sociale entre ces 4 phases du cycle : en appuyant la formulation des problématiques et verrous ; en favorisant l'identification de concepts et leur mise en expérimentation ; en structurant un cadre de documentation des apprentissages des expérimentations (en contexte dit « dégradé », permettant un questionnement du concept initial et l'identification de leviers et conditions pour engager un processus de démonstration (en situation réelle de la Société), puis de normalisation.

## **2. Une démarche de transformation sociale à travers la R&D sociale : l'exemple de l'entrepreneuriat coopératif de territoire à travers Clus'Ter Jura**

L'analyse du pôle territorial de développement économique (PTCE) Clus'Ter Jura permet de préciser la manière dont se différencie une démarche d'innovation sociale d'activités de R&D sociale. Les PTCE ont été reconnus par la loi 2014 comme « *regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1<sup>er</sup> de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement lo-*

*cal durable* »<sup>1</sup>. De par leur finalité, les PTCE ont très tôt revendiqué une inscription de leurs démarches dans le cadre d'activités de R&D. Mais la proximité avec le monde de la recherche a souvent conduit à la structuration de collaborations les plaçant essentiellement comme objet d'étude (Sanossian, 2020 ; Defalvard et Fontaine, 2018) et non producteurs de cette recherche.

La constitution de Clus'Ter Jura s'inscrit dans l'émergence des pôles territoriaux de coopération économique, via l'action déterminante de la Scop Juratri (actuellement groupe Demain). Sa vocation d'insertion par le travail se heurte alors au déficit d'emplois proposés sur le territoire à ses salariés en fin de contrat d'insertion, d'où l'idée que la coopération entre les acteurs locaux permettra de créer des emplois locaux. En 2015, la création de la SCIC Clus'Ter Jura répond à l'intention de créer de nouvelles filières économiques locales et d'accompagner la création d'entreprises répondant aux besoins non couverts du territoire. Fort de la culture coopérative de Juratri, Clus'Ter Jura se veut un « cluster territorial trans-sectoriel » dont le défi consistait alors à « *créer des activités partenariales à dimension sociale, jusque-là inexistantes, qui permettent par ailleurs aux structures participantes de mieux atteindre leurs objectifs individuels, dans une logique d'alignements des intérêts de chacune. Pour y parvenir, Clus'Ter Jura assurerait la mutualisation d'ingénierie entre les membres du PTCE et catalyserait le partage de moyens et ressources pour la recherche et le développement* »<sup>2</sup>. Si la méthode d'émergence d'activité s'inspire alors de la recherche et développement industrielle, de processus entrepreneuriaux et

1. Art. 9, Loi du 31 Juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire